

## **Des milliers de nouvelles antennes de téléphonie mobile pour la 6G ! - Le rayonnement des antennes va considérablement augmenter -**

Début janvier 2026, le Conseil Fédéral Suisse a mis en œuvre la stratégie « Suisse numérique 2026 » ([www.digital.swiss/fr/](http://www.digital.swiss/fr/)). L'objectif est de faire en sorte que la Suisse continue de figurer parmi les pays européens les plus compétitifs et les plus innovants sur le plan numérique. Notre infrastructure va dans ce sens, puisqu'elle couvre déjà 95 % du territoire national avec la 5G dès 2024 selon le conseiller fédérale.

Il n'est donc plus possible de générer de nouvelles opportunités commerciales grâce à la 5G : le marché est déjà exploité et saturé. Afin de rendre la 6G, une génération de téléphonie mobile encore plus performante, plus attrayante pour les opérateurs, le Conseil Fédéral prépare actuellement des assouplissements législatifs. Il souhaite supprimer l'obligation de passer par un appel d'offres public pour l'installation d'antennes de téléphonie mobile.

Comme on le sait, la 5G a été lancée à la hâte en 2019 et souffre encore aujourd'hui de contradictions sur les plans juridique, physique et sanitaire. Ainsi, le débit élevé tant vanté ne peut encore aujourd'hui être proposé que partiellement dans les villes. La majeure partie du territoire suisse n'est couverte « que » par des antennes 4G. Ces antennes 4G existantes ont été mises à niveau à la hâte et rebaptisées 5G sans plus attendre ! En interne chez Swisscom, la 5G rapide, largement mise en avant et vantée, est appelée « 5G fast », tandis que le réseau radio plus lent, équivalent à la 4G, est appelé « 5G wide ». Les utilisateurs ne remarquent toutefois rien de cette « supercherie », car les smartphones actuels ne sont pas en mesure d'exploiter de manière utile le débit élevé de la véritable 5G (5G rapide). Et le Conseil fédéral peut affirmer haut et fort que 95 % du territoire national est couvert par la 5G.

Un tel manque de transparence sape la confiance de la population dans les autorités et risque d'attiser encore davantage les polarisations. L'assurance donnée dans la stratégie « Suisse numérique 2026 » n'y change rien : « Elle contribue en outre à la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux de la Suisse ainsi qu'aux objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies. »

Plus les ondes radio sont courtes, plus elles permettent de transmettre de données. Cependant, plus les ondes sont courtes, moins la distance sur laquelle les données peuvent être transmises est grande. Pour atteindre des distances d'environ 150 mètres avec les ondes millimétriques nécessaires à la 6G, il faut utiliser des puissances énergétiques élevées et les paquets de données à transmettre doivent être focalisés vers les appareils récepteurs (beamforming), ce qui ne peut se faire qu'à l'aide d'antennes adaptatives.

Étant donné qu'il manque déjà des dizaines de milliers de stations de téléphonie mobile adaptatives pour la véritable 5G – « 5G fast » à haut débit et que la 6G (qui repose sur les ondes millimétriques et les antennes adaptatives) nécessitera 40 000 sites supplémentaires, les milieux soucieux de l'environnement réclament une pause dans le développement du « paysage radio » !

Cette pause devrait être mise à profit pour se tourner vers les êtres vivants qui souffrent des rayonnements radioélectriques : les arbres, les insectes (les abeilles !), les animaux de compagnie et nous, les humains et pour mener des recherches indépendantes ciblées. Ce ne sont pas seulement les personnes électrosensibles, de plus en plus nombreuses, qui sont touchées, mais aussi les enfants, les personnes âgées et celles en rééducation.

Malheureusement, il n'existe toujours pas de stratégie globale à l'échelle nationale pour la transmission de données, alors qu'une telle stratégie est indispensable pour les infrastructures ferroviaires et routières ! Si tous les intérieurs de bâtiments et les appareils de communication fixes étaient raccordés par câble à fibre optique et si la téléphonie mobile était utilisée exclusivement pour desservir les appareils mobiles à l'extérieur, tous les besoins (y compris futurs) pourraient être couverts par les antennes de téléphonie mobile 4G existantes, probablement avec une réduction de la puissance des antennes et, dans tous les cas, avec une réduction notable de l'intensité de rayonnement et de la consommation d'électricité actuelles : la fibre optique peut transmettre bien plus de données à l'intérieur des bâtiments que ne le permettront jamais la 5G et un éventuel futur réseau 6G – et ce, avec une consommation d'électricité négligeable et une sécurité des données optimale.

*Le délai de signature de l'initiative sur les ondes millimétriques court jusqu'en mai 2027. Nous vous invitons à signer la feuille de signature dès que possible. Veuillez respecter les conditions et les directives applicables aux initiatives fédérales (indiquées sur les feuilles d'initiative). Pour obtenir d'autres feuilles et des informations complémentaires : [www.millimeterwellen.ch](http://www.millimeterwellen.ch)*

Christoph Bolleter  
Wydenstrasse 16, CH-3076 Worb  
[christoph.bolleter@solnet.ch](mailto:christoph.bolleter@solnet.ch)

4 juin 2026